

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Ermes - Équipe de recherche sur les mutations  
de l'Europe et de ses sociétés

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Côte d'Azur - UCA

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Carine Jallamion, Présidente du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :**

Mme Carine Jallamion, université de Montpellier

Mme Luisa Brunori, CNRS, Lille

Mme Aurore-Angélique Hyde, université de Reims Champagne-Ardenne -  
Urca

**Experts :**

M. Arnauld Leclerc, université de Nantes

Mme Patricia Mathieu-Peccoud, université Grenoble Alpes (représentante  
CNU 03)

Mme Émilie Van Haute, université libre de Bruxelles

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Équipe de recherches sur les mutations de l'Europe et de ses sociétés
- Acronyme : Ermes
- Label et numéro : EA 1198
- Composition de l'équipe de direction : M. Yannick Rumpala

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

À l'origine structurée en équipes, l'unité Ermes est depuis la période 2012-2017 structurée autour de deux axes. Chacun des axes est codirigé par un binôme d'enseignants-chercheurs à la fois historien du droit et politiste.

Le premier axe se présente ainsi comme l'axe « Territoires ». Il porte sur l'évolution des configurations territoriales et gouvernance. Cet axe comprend lui-même deux thématiques : l'évolution des configurations territoriales et des institutions afférentes d'une part et la gouvernance de ces territoires d'autre part.

Le second axe est intitulé « Représentations : présenter, représenter, se représenter ». Cet axe permet l'étude de trois thématiques : le rôle des représentants, les dimensions institutionnelles de la représentation, enfin les aspects symboliques et idéologiques des représentations.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité a été fondée en 1987 par trois enseignants-chercheurs appartenant à différentes sections : le droit privé (pour Pierre Collomb, spécialiste de droit du sport), l'histoire du droit (pour Maryse Carlin) et la science politique (pour Christian Bidégaray). Des politistes et des historiens du droit se sont succédé à la direction de l'unité, pour des mandats de six ans (d'abord Ch. Bidégaray et Ch. Pina, tous deux politistes, puis M. Ortolani, historien du droit, ensuite L. Bargel, politiste qui a dirigé l'unité entre 2017 et 2021). Depuis le mois de juillet 2021, l'unité est dirigée par M. Yannick Rumpala, politiste.

Du point de vue géographique, l'unité Ermes est localisée à la Faculté de droit et de science politique de l'université de Nice Côte d'Azur (avenue du Doyen Louis Trotabas à Nice) où elle apparaît comme l'une des cinq unités conduisant des recherches en droit et en science politique. Elle y occupe une surface administrative de 80 m<sup>2</sup>, pour seize enseignants-chercheurs, un personnel d'aide à la recherche et quatorze doctorants. L'unité dispose ainsi d'un bureau administratif, de bureaux pour les enseignants-chercheurs et d'une salle de travail pour les doctorants.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Au sein de l'université Nice Côte d'Azur, l'unité Ermes constitue une unité propre de recherche et participe à l'Idex UCA Jedi (Joint, Excellent and Dynamic Initiative), laquelle est structurée en académies destinées tant à favoriser des recherches interdisciplinaires qu'à accompagner des projets innovants. Dans ce cadre l'unité Ermes est précisément intégrée à l'Académie 5 "Hommes, idées et milieu". Trois membres d'Ermes ont ainsi été membres du comité scientifique de cette académie entre 2016 à 2022.

Du point de vue institutionnel l'unité Ermes est également membre de deux structures : depuis 2018 la MSHS (Maison des Sciences de l'Homme et de la Société) Sud-Est d'une part, et l'Institut Fédératif de Recherches "Interactions" d'autre part, lui-même absorbé par l'École Universitaire de Recherche (EUR) Lex Société depuis 2021. La collaboration avec la MSHS a donné lieu à des manifestations scientifiques sur les thèmes de la mémoire des origines (programme MemOri) et des migrations. Quant à l'EUR Lex Société, elle apporte des financements à l'unité lorsque celle-ci conduit des recherches avec d'autres unités membres de l'EUR. À titre secondaire l'unité Ermes est aussi rattachée à l'EUR Odyssée (sciences de la société et de l'environnement).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

<b>Personnels permanents en activité</b>	
Professeurs et assimilés	6
Maîtres de conférences et assimilés	10
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>17</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	7
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Postdoctorants	0
Doctorants	14
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>21</b>
<b>Total personnels</b>	<b>38</b>

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université Côte d'Azur	16	0	1
<b>Total</b>	16	0	1

## BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	126.43
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	47.13
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0.0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0.0
<b>Total en euros (k €)</b>	<b>173.56</b>

## AVIS GLOBAL

L'unité Ermes est une petite unité de l'université Nice Côte d'Azur qui rassemble seize enseignants-chercheurs (8 historiens du droit, 7 politistes et 1 privatiste), un personnel d'aide à la recherche et quatorze doctorants. Elle s'ordonne autour de la thématique générale du droit en mutation qui permet de conduire des recherches associant l'histoire du droit et la science politique, également le droit privé dans une moindre mesure.

Au titre des points forts de l'unité, celle-ci apparaît constituée d'un collectif humain harmonieux, tous les membres soulignant la bonne entente qui règne en son sein. La gouvernance est amicale et collégiale, ce qui facilite tant la remontée des besoins - individuels comme collectifs - que l'organisation de projets communs. L'unité se montre aussi soucieuse de l'accompagnement des doctorants. Le personnel d'appui à la recherche est également attaché aux missions qui lui sont confiées, qui vont au-delà de simples missions d'exécution.

Du point de vue scientifique, l'unité présente une cohérence autour de ses deux axes de recherche « Territoires » et « Représentations » qui apparaissent comme un cadre propice pour conduire des recherches pluridisciplinaires, lesquelles constituent un atout majeur de l'unité. En effet, malgré des méthodologies différentes, les enseignants-chercheurs s'efforcent de travailler ensemble et parviennent à des réalisations de qualité, importantes qualitativement (plus de 200 articles), comme en témoignent la diversité des supports de publication reconnus pour leur exigence scientifique, qu'il s'agisse de maisons d'édition ou de presse universitaires internationales (Cambridge university press, Routledge), nationales (par ex., Presses universitaires d'université Aix-Marseille, Presses de Sciences Po, La Documentation Française, Seuil, Puf, Armand Colin, Bruylant) ou encore de revues internationales (p. ex. : *Humanity & Society*, *Review of Social Economy*, *Brazilian Political Science Review*) et nationales (p. ex., *Revue française de science politique*, *Revue française de sociologie*, *Raisons politiques*, *Critique internationale*, *Pouvoirs*, *Revue Historique de Droit Français et Étranger*) de qualité. La présence au sein de l'unité de deux chercheurs nommés à l'Institut Universitaire de France (IUF) est également à relever. Par ailleurs, l'unité tisse des liens avec les chercheurs extérieurs appartenant à des unités de son environnement local. Elle cherche de plus à internationaliser sa production scientifique en organisant des manifestations internationales, en collaborant avec des collègues étrangers (ex. participation au réseau *Sabaudian Studies* avec l'Italie et la West Virginia University) et en publiant en langue étrangère (italien et anglais essentiellement). L'unité est ainsi bien identifiée scientifiquement, autour de ses axes « Territoires » et « Représentations » et de recherches portant sur l'histoire des anciens pays de Savoie, le droit comparé, le thème des minorités, des réfugiés et des migrants, enfin la thématique de la science-fiction et de l'utopie.

L'unité s'inscrit également dans une démarche active afin de s'intégrer au sein de structures fédératives. Ainsi l'unité a engagé une collaboration avec la MSHS. Elle collabore aussi avec d'autres unités au sein de l'EUR Lex Société (ex. colloque sur le mandat en 2019). Au près de telles institutions, mais également de la Ville de Nice, l'unité déploie des efforts importants pour demander des financements et augmenter ses ressources propres. L'unité a enfin des interactions nombreuses avec des acteurs non académiques (médias, institutions locales ou nationales), ce qui témoigne de la reconnaissance de son expertise.

Cependant l'unité souffre de manques tant en termes de ressources humaines que de financements, points faibles qui ne sont pas imputables à l'unité et qui sont davantage structurels. Il est ainsi regrettable que l'unité ait perdu des postes (un poste en science politique, un poste administratif de catégorie A, un départ à la retraite annoncé en histoire du droit). L'unité peine également à répondre à la politique de financement mise en place par les tutelles pour les SHS.

Cette fragilité pénalise l'unité en termes de visibilité, empêche sa communication comme le dépôt de projets ambitieux de type ANR ou ERC, alors même que plusieurs de ses membres participent à des ANR (participation à 4 ANR pour la période considérée). Cette fragilité suscite en outre un fort sentiment de découragement au sein du personnel de l'unité, les enseignants-chercheurs de l'unité étant de plus accaparés par les tâches pédagogiques et pouvant avoir l'impression qu'on leur en demande toujours plus, pour obtenir finalement peu de ressources propres, qui plus est contingentes.

Au sujet des doctorants, enfin une dernière fragilité résulte du fait que les doctorants rattachés à la section 03 obtiennent difficilement des contrats doctoraux, face aux économistes et aux gestionnaires rassemblés dans la même composante. Ils ne peuvent non plus obtenir de postes d'Ater, ce qui nuit à leur insertion professionnelle.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport recommandait une meilleure intégration dans les structures fédératives alors mises en place et l'unité les a suivies puisqu'elle a intégré deux EUR. L'unité a également commencé à collaborer avec la MSHS (Maison des Sciences de l'Homme et de la Société) Sud-Est.

Le précédent rapport recommandait également quelques actions afin d'assurer une meilleure visibilité de la recherche de l'unité. Plus précisément le rapport suggérait de multiplier les traductions, la publication dans des revues à comité de lecture et l'adhésion à des associations de recherche nationales ou internationales. Un effort est sur ce point notable. L'unité est également en train de bâtir un site Internet consacré au programme Pridaes (Programme de Recherche sur les Institutions et le Droit des Anciens États de Savoie) et permettant la diffusion des résultats de la recherche (site toujours en cours). Malgré les actions entreprises, des efforts restent cependant à faire en matière de traduction (car la production scientifique reste le plus souvent accessible uniquement en français), également relativement aux supports de publication, encore en matière d'intégration dans des sociétés savantes nationales et internationales.

Enfin il demeure quelques recommandations qui ne peuvent être que difficilement suivies en l'état, avec les moyens dont dispose l'unité : une meilleure insertion professionnelle des doctorants et jeunes docteurs, également la participation à des programmes de recherche de type ANR (Agence Nationale de la Recherche) ou ERC (European Research Council).

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité a su se structurer afin de garantir la pluridisciplinarité de ses recherches. Sa politique en matière de ressources humaines (profilage des postes, incitation à l'Habilitation à Diriger les Recherches) lui a permis de stabiliser ses équipes et ses projets, malgré des mouvements d'enseignants-chercheurs importants. Cependant l'unité souffre d'une dotation permanente insuffisante, d'un manque de recrutement et de l'absence de perspective d'évolution pour la gestionnaire qui occupe aujourd'hui un poste de catégorie C.

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité s'est assigné avec succès des objectifs scientifiques tournés vers l'interdisciplinarité, la constitution de réseaux nationaux et internationaux, l'ouverture vers le monde professionnel. En raison de la qualité de ses travaux, l'expertise des membres de l'unité est ainsi reconnue tant en France qu'en Europe et plus généralement à l'international. Les expériences de quelques chercheurs bénéficient à l'ensemble, dans une belle logique collective.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité est attentive aux conditions de travail de l'ensemble de ses personnels. Elle souffre toutefois d'un manque de moyens financiers et humains.

## *1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Au sein de l'unité, l'orientation interdisciplinaire de la recherche (plutôt qu'en équipes davantage cloisonnées) permet d'obtenir quelques financements supplémentaires, par le biais de l'EUR Lex Société notamment (colloque sur le cumul des mandats organisé en 2019 avec une autre unité de cette structure).

Il est également louable que le profilage des postes se fasse en fonction des axes de recherche, autant que possible (en section 03, recrutement d'un PR en 2018 et d'un MCF en 2020 ; en section 04 recrutements de deux MCF en 2016 et 2018). Les recrutements qui en ont résulté ont permis de stabiliser la composition des équipes et de maintenir les projets.

Enfin quatre membres de l'équipe ont présenté une HDR durant la période considérée, ce qui peut contribuer à une future dynamique en matière de recrutement de doctorants.

Si l'on peut s'étonner de ce que l'unité ne compte qu'un seul chercheur en droit privé, spécialisé en droit du sport, celui-ci est pleinement intégré au sein de l'unité puisqu'il est membre du conseil de laboratoire et est régulièrement associé aux manifestations organisées (ex. colloque sur la notion de mandat). Par ailleurs, il collabore régulièrement avec des collègues d'autres laboratoires spécialisés également en droit du sport, ce qui permet à l'unité de tisser du lien avec les unités environnantes. En outre, l'histoire du droit vient opportunément nourrir les recherches privatistes en droit comparé.

### Points faibles et risques liés au contexte

On peut d'abord relever que la dotation permanente reçue de l'université est insuffisante au regard des actions nombreuses et d'envergure que mène l'unité. Aussi ses membres sont contraints de chercher des financements supplémentaires, ce qui absorbe une grande partie de leur temps et de leur énergie, pour un résultat qui n'est pas garanti. Cette incertitude quant aux ressources de l'unité provoque inquiétude et épuisement chez les enseignants-chercheurs. Alors même que l'unité comprend des enseignants-chercheurs de grande qualité dont les travaux sont reconnus, elle peine à prendre le virage d'une recherche sur contrat faute de ressources humaines suffisantes (y compris sur le terrain du soutien administratif ou de l'aide au montage de contrat). Cela est d'autant plus regrettable que du fait de son expertise reconnue et des nombreuses recherches à dimension internationale engagées par l'unité ou auxquelles elle participe, l'on peut supposer que l'unité serait bien placée pour remporter de tels appels à projets.

Par ailleurs, le droit privé apparaît isolé dans l'unité avec un seul enseignant-chercheur.

Enfin l'unité dispose d'un personnel administratif de catégorie C. On regrette ainsi d'une part que le poste du précédent gestionnaire, de catégorie A, ait été redéployé après son départ à la retraite, et d'autre part que la réalité des tâches accomplies se situe au-delà d'un poste de catégorie C. L'unité accompagne le personnel d'appui à la recherche dans ses perspectives d'évolution, mais au risque de devoir s'en priver, ce qui constitue un risque pour l'unité. L'unité repose ainsi au plan administratif sur une seule personne qui est surmobilisée, et ses membres ont unanimement alerté le comité sur cette fragilité.

## *2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

La structuration de l'unité en axes, chacun dirigé par un binôme d'enseignants-chercheurs historien du droit d'une part, politiste d'autre part, également les rencontres scientifiques fréquentes (séminaires annuels) favorise la pluridisciplinarité et renforce la cohérence des projets conduits au sein de l'unité, comme elle en facilite la mise en œuvre. Ainsi l'unité parvient à développer à la fois de nombreuses recherches interdisciplinaires qui associent des membres de l'unité, comme des invitations et projets avec des chercheurs extérieurs à l'unité relevant aussi de spécialités diverses, qu'ils viennent de France ou de l'étranger (Tunis, Turin, Gênes...). L'unité englobe aussi des recherches individuelles de qualité qui sont reconnues et visibles.

En lien avec le point fort précédent, l'on constate que les membres de l'unité se sont efforcés de développer des réseaux tant avec d'autres juristes qu'avec des professionnels ou des instances nationales, voire internationales. Les collaborations internationales sont ainsi nombreuses. Certaines s'expliquent par l'expertise acquise par l'unité quant à l'histoire des anciens pays de Savoie (l'on peut notamment citer la participation au réseau *Sabaudian Studies* avec l'Italie et la West Virginia University), mais d'autres existent du fait du grand dynamisme des membres de l'unité (l'on peut citer les liens avec l'université de Genève qui ont abouti à des colloques ainsi qu'au partage de responsabilités éditoriales). Une dynamique de recherche notable peut aussi être relevée sur le thème des minorités, des réfugiés et des migrants. Manifestement, l'action de certains membres bénéficie à l'ensemble dans une logique collective fort bien conduite.

Enfin l'unité propose des thématiques de recherche qui intéressent les professionnels, comme les professionnels du patrimoine (séminaires annuels d'histoire du droit organisés autour de la thématique muséale et patrimoniale,



colloque sur le Pont), mais aussi les professionnels du monde du sport, tant au niveau national qu'international (participation d'un membre de l'unité à la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français ; à la chambre d'appel de la Fédération Française de Basket-Ball ; au Board de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme et de l'Unité d'intégrité de la Fédération internationale de Hockey). De façon plus générale l'ouverture vers le monde non académique et vers les acteurs et institutions publics est grande. Ainsi l'unité est-elle fréquemment sollicitée pour la qualité de son expertise par exemple auprès des médias pour l'analyse électorale ; elle est aussi en mesure de nouer des partenariats solides (Journées du patrimoine par exemple). Même s'il est isolé, le droit privé – et plus spécialement le droit du sport – s'insère pleinement dans l'axe « Représentations », car il étudie comment le droit peut être créé autrement que par l'État (recherche sur le droit transnational).

### Points faibles et risques liés au contexte

L'unité peine à s'inscrire dans la politique scientifique des tutelles, davantage orientée vers les sciences "dures". Ainsi les collaborations avec les structures de recherche à vocation interdisciplinaire (MSHS Sud-Est, IFR Interactions, EUR Lex Société et Odyssee) ne permettent pas d'obtenir des financements suffisants. Par ailleurs l'unité n'obtient plus de financement de la part du conseil départemental ni de la région Paca depuis près de dix ans.

Également, malgré des efforts louables et importants, l'articulation entre les deux disciplines majeures de l'unité présente encore quelques faiblesses. En particulier, les séminaires sont organisés autour de chacune des communautés disciplinaires.

*3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est attentive aux conditions de travail de ses personnels (analyse du poste de travail du secrétariat du laboratoire et renouvellement du matériel).

### Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne dispose pas de moyens informatiques suffisants, ce qui l'expose à des risques.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité

L'unité est incontestablement attractive, comme le montrent les invitations nombreuses de ses membres et l'accueil de conférenciers nombreux, dans le cadre de manifestations scientifiques variées. Elle répond à des appels à projets, mais qui émanent essentiellement des structures fédératives, ne s'estimant pas en capacité de répondre à des appels à projets nationaux ou internationaux. Enfin, si l'unité fournit un important soutien à ses doctorants, leur insertion professionnelle reste insuffisante.

*1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est attractive, son rayonnement scientifique est important autour de quelques thématiques bien identifiées (l'histoire des anciens pays de Savoie, le déracinement politique et culturel, le traitement des réfugiés et des migrants, le thème de la frontière...), pour lesquelles son expertise est reconnue tant au niveau national qu'europpéen et international.

Ainsi les membres de l'unité sont fréquemment invités dans des universités étrangères : plusieurs historiens du droit ont ainsi été invités en Belgique (colloque en 2021), à Naples (séjour de recherche en 2016), Gênes et Turin. Un enseignant-chercheur de science politique a également été invité au Japon à deux reprises (2017 et 2018 pour des conférences). Plusieurs membres de l'unité collaborent aussi à des programmes financés par l'Agence nationale de la recherche (4 participations).

Les membres de l'unité organisent également fréquemment des événements scientifiques à dimension internationale. Sur la période considérée, l'unité a ainsi organisé trois colloques internationaux à l'étranger (notamment le colloque international de la Villa Hambury en 2018, en partenariat avec l'université de Gênes où le colloque s'est déroulé et l'université de Montpellier). L'unité a aussi organisé cinq colloques internationaux qui se sont déroulés à Nice. L'unité est ainsi parvenue à développer et animer d'importants réseaux internationaux, avec lesquelles elle conduit des recherches nombreuses.

Plusieurs membres de l'unité ont enfin des responsabilités éditoriales et sont appelés pour des missions d'expertise en France comme à l'étranger (CNU, ministère français des Affaires étrangères, Italie, Commission européenne...). Plusieurs membres de l'unité, jeunes chercheurs ou chercheurs expérimentés, ont aussi reçu des prix et distinctions (médaille Stanislas Julien décernée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 2021, par exemple).

## Points faibles et risques liés au contexte

Le rayonnement scientifique de l'unité repose d'abord sur la qualité individuelle des enseignants-chercheurs plus que sur la dynamique collective.

### *2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité manifeste une grande attention à l'accueil des doctorants et jeunes docteurs qui sont très bien accompagnés. L'unité s'efforce d'obtenir des contrats doctoraux (actuellement 4 pour 15 thèses en cours). Les doctorants disposent d'une salle de travail équipée et entretenue, ils sont suivis dans le cadre de comités individuels de thèse, des formations sont organisées pour eux, ils sont incités à écrire des articles et à participer à des colloques, au besoin au moyen d'une aide à la mobilité scientifique. Des pré-soutenances sont organisées, comme des préparations aux auditions pour les postes de Maîtres de conférences ou pour l'agrégation.

L'unité a également le souci d'accueillir de nombreux chercheurs extérieurs, jeunes (en postdoctorat) et surtout plus expérimentés (13 chercheurs ont ainsi été invités depuis 2017).

L'unité est enfin sensible à la question de la science ouverte et à la diffusion de ses travaux. Elle s'est ainsi portée volontaire pour être l'une des unités-pilotes du projet de mise en ligne des travaux des enseignants-chercheurs (HAL) et l'unité mobilise actuellement des ressources pour la création d'un site Internet qui présenterait les résultats des recherches menées.

## Points faibles et risques liés au contexte

Sur l'ensemble des thèses soutenues pendant la période considérée, soit neuf thèses, trois docteurs seulement ont demandé la qualification par le CNU et une seulement l'a obtenue, ce qui paraît insuffisant. L'on regrettera ainsi la faible insertion professionnelle des doctorants et des docteurs, y compris qualifiés.

Les financements dont peuvent bénéficier les doctorants de l'unité sont également insuffisants, particulièrement pour les doctorants rattachés à la section 03.

### *3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité répond surtout aux appels à projets formulés par les tutelles ou les structures fédératives dont elle relève, ce qui lui permet essentiellement de compléter la dotation permanente qu'elle reçoit.

Plusieurs de ses membres participent à des programmes ANR pilotés par d'autres unités de recherche (ANR Pace « Crise des migrants et des réfugiés en Europe » de la Fondation nationale des sciences politiques, ANR Babels « La ville comme frontière. Ce que les villes font aux migrants » de l'EHESS, ANR « Pour une histoire politique de la France méditerranéenne » porté par le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, ANR DisPow « Discretionary Power at the Border : Socio-legal controversies surrounding migrants' rights », porté par le Certop).

## Points faibles et risques liés au contexte

Les moyens dont dispose l'unité font qu'elle n'est pas en mesure de porter elle-même des projets de type ANR ou ERC. Pour les projets ANR notamment, des membres de l'unité ont pu les initier mais ils ont confié à d'autres unités (extérieures à l'UCA) le soin de les porter et n'y apparaissent que comme participants.

### 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose de locaux et d'une bibliothèque disciplinaire qui favorisent la recherche ainsi que la proximité entre les enseignants-chercheurs, doctorants, personnel d'appui à la recherche... L'unité est ainsi en mesure d'offrir à chacun de bonnes conditions de travail et d'attirer des conférenciers et chercheurs étrangers.

## Points faibles et risques liés au contexte

C'est à la gestionnaire administrative de l'unité que revient la tâche de construire le site Internet devant améliorer la visibilité des travaux de l'unité, mais il s'agit d'une activité chronophage qui ne peut se faire qu'au détriment de ses missions de gestion.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est nourrie, cohérente et de qualité. Elle bénéficie d'un double dynamisme à la fois individuel et collectif. L'expertise des membres de l'unité est certaine, originale et reconnue. Les supports de la production scientifique sont variés (articles et monographies, bases de données, cartes, films documentaires, participation à des émissions dans les médias). Sur la période, quatre membres de l'unité ont obtenu une HDR et deux ont intégré l'IUF. Cependant l'unité peine à valoriser ses recherches à l'international et l'envergure des recherches en cours mériterait le dépôt de projets nationaux et internationaux.

### 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

## Points forts et possibilités liées au contexte

En science politique, la production scientifique s'articule autour de questions de sociologie politique (élections, migrations, minorités), et de politiques publiques (développement durable, technocapitalisme, politiques sociales et de santé). Ces domaines s'intègrent dans les axes thématiques de l'unité et permettent le développement d'une expertise tant individuelle que collective. La production scientifique présente également une certaine cohérence méthodologique. Les travaux des chercheurs de l'unité paraissent dans des maisons d'édition ou des presses universitaires internationales (Cambridge university press, Routledge) et nationales (Presses universitaires d'Université Aix-Marseille, Presses Universitaires de Rennes, Presses de Sciences Po, La Documentation Française, Seuil, Puf, La Découverte, Presses Universitaires de Grenoble, Armand Colin, Bruylant, Presses universitaires du Septentrion) reconnues pour leur exigence scientifique. De même, les travaux des chercheurs de l'unité sont publiés dans des revues internationales (p. ex. : *Humanity & Society*, *Review of Social Economy*, *Brazilian Political Science Review*) et nationales (p. ex. : *Revue française de science politique*, *Revue française de sociologie*, *Raisons politiques*, *Critique internationale*, *Pouvoirs*) de qualité.

Quant à l'Histoire du droit, la production scientifique est aussi très soutenue, constante et différenciée tant du point de vue de la nature de la production que de ses supports. Comme en science politique, les recherches en histoire du droit s'intègrent parfaitement dans les axes thématiques de l'unité, donnant lieu à une production scientifique à la fois variée et cohérente. Dans le cadre des recherches conduites, Ermes se signale par une approche méthodologique originale et spécifique qui en fait l'une des unités les plus reconnues dans la communauté scientifique pour les études franco-italiennes, l'histoire du droit pénal et de la justice ou l'histoire des vulnérabilités. En histoire du droit l'unité est très bien identifiée au sein de la communauté scientifique pour son excellence dans ces thématiques et pour la solidité des méthodologies mobilisées. Les publications se font également très majoritairement dans des revues de qualité, largement reconnues au plan national (*Revue d'histoire des facultés de droit et de la culture juridique*, *Criminocorpus*, *Revue internationale de droit comparé*...).

En droit privé, la production scientifique est très spécialisée (droit du sport), ce qui confère indéniablement une expertise originale à l'unité.

Les deux axes de recherche sont cohérents et montrent une collaboration dynamique entre historiens du droit et politistes. Ainsi de nombreuses manifestations, souvent d'envergure internationale, ont été organisées à cheval sur les axes, confirmant le grand dynamisme et la capacité de collaboration entre les membres de l'unité dans le but d'une production scientifique qui corresponde aux thèmes objets du contrat.

### Points faibles et risques liés au contexte

De manière générale, on peut regretter que les membres de l'unité, s'ils participent à des programmes ANR n'en soient pas les porteurs ni les initiateurs. Il apparaît également que les supports de publication demeurent limités au circuit national français (du fait de la barrière linguistique), alors que les travaux de l'unité sont très orientés vers l'international.

Pour la science politique plus précisément, peu de travaux correspondent à des contributions théoriques ou méthodologiques de fond (traités, manuels, ouvrages de méthode), qui pourraient marquer l'ancrage de l'unité de manière plus claire. La participation à des colloques et congrès est également assez localisée, alors qu'on aurait pu penser que le passage d'une série d'événements scientifiques en ligne durant la pandémie aurait pu réduire les coûts et dès lors lever certains freins à la participation. On peut aussi relever que les collaborations internationales sont peu nombreuses sur le plan des publications, des séjours de recherche, des responsabilités dans les sociétés savantes ou des projets de recherche. Enfin les supports de publication, bien que très diversifiés, ne sont pas toujours les plus visibles ni les plus accessibles.

En Histoire du droit, l'envergure des recherches développées par l'unité, ainsi que leur insertion dans les études de droit comparé et d'Histoire franco-italienne, mériteraient des supports de publication plus visibles par la communauté scientifique internationale.

Pour ce qui est du droit privé, la production scientifique est essentiellement publiée dans des revues qui ne sont pas accessibles depuis les bibliothèques numériques (*Cahiers de droit du sport* ; *lawinsport.com* ; *Revue de l'arbitrage*). Il est par conséquent impossible de porter une appréciation sur le fond. On relèvera par ailleurs que pour la plupart, les articles ont été publiés dans la même revue, à savoir les *Cahiers de droit du sport*.

De manière générale, la publication de travaux dans des supports auxquels l'unité participe par l'intermédiaire d'un membre du comité éditorial peut donner l'illusion d'un entre-soi.

## *2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

De manière générale, tous les membres de l'unité participent à la production scientifique, qui est ainsi globalement soutenue et régulière. Celle-ci bénéficie d'une double dynamique, à la fois individuelle et collective pour ce qui est des actes de colloques ou des ouvrages issus de séminaires ou journées d'études. La cohérence des recherches effectuées par rapport aux spécialités de chacun des membres a des effets très bénéfiques sur la qualité de la production scientifique dans son ensemble.

La production scientifique intègre tous les chercheurs de l'unité : les enseignants-chercheurs des trois sections du fait de la codirection des axes de recherche, ainsi que les doctorants qui sont bien impliqués dans la dynamique scientifique de l'unité (par exemple par les journées d'études doctorales).

En science politique, le volume de production est adéquat. De même, en Histoire du droit, la production scientifique est remarquablement soutenue et de grande qualité, compte tenu de la taille et de la dotation de l'unité. Quant à la production scientifique en droit privé, celle-ci après avoir été assez régulière entre 2016 et 2018 (un article par an), a connu un pic en 2019 (4 articles).

### Points faibles et risques liés au contexte

De manière générale, l'on regrettera que le potentiel de recherche et l'envergure scientifique de l'unité ne soient pas assez valorisés à l'international.

En science politique, les projets et la production scientifique pourraient être plus qualitatifs et internationalisés. Quant à l'histoire du droit, on peut regretter que les membres de l'unité n'aient pas encore porté de projets ANR ou ERC, qui pour l'instant ne semblent pas être prioritaires dans l'action scientifique de l'unité.

Pour ce qui est du droit privé enfin, la production scientifique s'est arrêtée après 2019 : rien en 2020 et 2021, ni aucun projet annoncé. Par ailleurs ni le dossier déposé par l'unité ni la visite n'ont permis de préciser le volume des publications en droit privé. En outre, la production scientifique est très individuelle. Non seulement elle ne manifeste aucune participation à des projets collectifs, mais de plus les thèmes abordés sont assez éloignés de la politique de recherche de l'unité.

### *3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité considère que la production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte ainsi que de traçabilité, de conservation et d'accessibilité des données de recherche.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts n'a pas relevé de point spécifique à améliorer sur ce critère.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### *Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société*

L'équipe Ermes a développé des interactions pérennes avec des acteurs non académiques du monde de la culture et du patrimoine. Les membres de l'équipe contribuent activement à la diffusion des connaissances scientifiques auprès du grand public grâce à leur participation à des manifestations extérieures à l'université ou à travers des interventions dans les médias. Ils sont également impliqués dans des activités de formation à destination du monde professionnel. Cependant la réticulation entre les activités de recherche de l'unité et les acteurs non académiques doit encore être étoffée.

### *1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Au sein de l'équipe, les historiens du droit entretiennent des interactions diverses avec des institutions non académiques, telles que l'écomusée de la Roudoule, l'association du Val d'Entraunes et la Haute École du Travail et de l'Intervention sociale. Ces interactions témoignent d'une bonne complémentarité entre les activités de formation (parcours de Master "Histoire du droit et conservation du patrimoine", DU "Violences faites aux femmes") et les activités de recherche. Il existe des échanges scientifiques entre l'équipe et ces partenaires non académiques, qui se traduisent notamment par la contribution des membres de l'équipe à la valorisation et à l'exploitation de fonds d'archives privées. Il existe aussi des liens anciens et solides avec les sociétés savantes locales et des institutions nationales (en particulier dans le domaine de l'histoire de la protection sociale).

En science politique, les chercheurs de l'unité sont aussi extrêmement dynamiques en termes d'activités non académiques, en particulier dans l'espace médiatique (radio, TV, presse écrite) et dans l'animation de débats, conférences et tables rondes à destination d'un public large.

#### Points faibles et risques liés au contexte

On peut regretter que les partenaires non académiques ne soient pas en mesure d'apporter un soutien financier aux activités de l'équipe (par exemple, en proposant le financement de thèses de doctorat).

Pour ce qui est des historiens du droit, l'équipe n'entretient pas de partenariats pérennes avec les collectivités territoriales (alors que le département est un acteur important dans le domaine de la culture et du patrimoine). En science politique, l'unité développe peu les collaborations avec des collectivités territoriales, institutions publiques, associations ou fondations.

### *2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Plusieurs historiens du droit de l'équipe apportent leur expertise scientifique au site numérique "Alpes Azur Patrimoine", qui rend des archives privées accessibles au grand public.

En science politique, les chercheurs de l'unité apportent une expertise scientifique dans leur domaine auprès des décideurs publics (auditions auprès d'institutions publiques notamment).

## Points faibles et risques liés au contexte

La contribution des historiens du droit de l'unité Ermes n'est pas valorisée sur le site "Alpes Azur Patrimoine" (l'équipe ne figure pas dans la liste des partenaires du site). Quant à la coopération avec l'association du Val d'Entraunes, celle-ci n'a pas débouché sur l'élaboration de guides ou d'inventaires à destination du grand public.

En science politique, il n'est pas fait mention d'interactions avec des acteurs du monde socio-économique.

### *3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Les chercheurs de l'unité en science politique sont très dynamiques et intégrés dans les activités tournées vers le grand public (débats de société, interventions dans les médias, activités destinées au large public).

Quant aux historiens du droit, les membres de l'équipe interviennent régulièrement dans des manifestations destinées au grand public, soit en proposant un éclairage historique sur des débats de société, soit en proposant des conférences sur l'histoire locale. Ils organisent aussi des manifestations scientifiques portant sur des sujets en lien avec l'actualité et susceptibles d'intéresser un public non universitaire (par exemple, le colloque sur l'inceste, en 2022).

## Points faibles et risques liés au contexte

L'équipe ne mentionne pas de partenariat, même ponctuel, avec l'ordre des avocats ni avec les associations intervenant dans les domaines proches des activités de l'équipe (associations de victimes, par exemple).

## C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

On peut recommander à l'unité de se rapprocher d'autres composantes SHS afin de peser davantage auprès des tutelles, dans le but de mieux faire comprendre ses besoins et d'obtenir des moyens tant financiers qu'humains, qui lui permettraient de mieux valoriser ses recherches et d'engager des programmes nationaux et internationaux d'envergure.

Des recrutements apparaissent nécessaires, ainsi que l'évolution du personnel d'aide à la recherche, particulièrement utile et dévoué, qui devrait pouvoir évoluer dans la carrière tout en pouvant demeurer au sein de l'unité.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Une réflexion pourrait être opérée sur le développement d'une stratégie de recrutement de chercheurs postdoctorat, encore peu présents au sein de l'unité, par exemple à travers les financements Marie Skłodowska-Curie, et qui pourraient constituer des soutiens non négligeables pour le rayonnement de l'unité.

Également l'unité doit encore renforcer l'insertion professionnelle des doctorants, par exemple en essayant d'obtenir des financements Cifre ou en participant à des séminaires doctoraux nationaux, qui permettraient aux doctorants de l'unité de faire connaître leurs travaux.

Enfin la qualité de la recherche au sein de l'unité et l'expertise reconnue de ses membres devrait permettre d'engager des programmes de moyenne envergure, qui apporteraient à l'unité des financements plus réguliers afin qu'elle continue de développer la recherche de manière sereine.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

En Histoire du droit, les nombreux thèmes de recherche versés vers l'international mériteraient plus de visibilité par le biais de traductions ou d'une rédaction directement en langue étrangère. Le comité recommande également la publication sur des revues reconnues à l'échelle internationale, ainsi que le dépôt de projets du type ANR et ERC.

En science politique, le comité recommande d'investir dans la formation des chercheurs en anglais scientifique, ou, à défaut, d'investir dans la traduction de travaux. Le comité encourage les chercheurs à travailler la dimension qualitative de la production scientifique. Le potentiel de recherche pourrait être augmenté en

limitant les activités tournées vers l'interne et en investissant dans les collaborations et publications nationales et internationales, qui bénéficieraient également aux doctorants. De même, le comité encourage les chercheurs de l'unité à valoriser leurs données, quantitatives et/ou qualitatives, à travers une mise à disposition plus systématique de bases de données collectées dans le cadre de projets de recherche. Le comité recommande également de renforcer l'intégration dans des réseaux nationaux ou internationaux, notamment au travers des associations disciplinaires ou thématiques.

De manière générale, un effort de mise à disposition de la production scientifique en accès libre permettrait de visibiliser les travaux auprès de la communauté académique et extra-académique. Par ailleurs, l'unité pourrait développer une stratégie incrémentale en incitant au dépôt de projets de moyenne envergure, du type Marie Skłodowska-Curie ou GIP.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

L'équipe doit renforcer les partenariats existants et développer des coopérations avec d'autres institutions non académiques.

Pour ce qui est de l'histoire du droit, l'équipe devrait réfléchir à une stratégie de développement de partenariats pérennes avec des associations ou des collectivités publiques intervenant dans le domaine de la culture et du patrimoine (par exemple, avec les services du département des Alpes Maritimes chargés de la conservation du patrimoine, en particulier avec les Archives départementales).

En science politique, l'unité pourrait réfléchir à une stratégie spécifique afin de développer les contrats avec les collectivités. En particulier, la mention de collaborations en management public pourrait se révéler fructueuse sur ce plan et déboucher sur des projets de suivi ou d'évaluation de politiques publiques ou de projets à destination des collectivités. Des interactions pourraient également être développées avec des acteurs du monde socio-économique, par exemple pour offrir des cycles de formation ou de séminaires à destination des syndicats, associations patronales, etc.



## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 15 décembre 2022 à 9h00

**Fin :** 15 décembre 2022 à 15h30

**Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

**9h00-9h15 :** Réunion à huis clos des membres du comité

**9h15-9h30 :** Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

**9h30-10h15 :** Réunion plénière (tutelle, direction de l'unité, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche....)

**10h15-11h00 :** huis clos avec la direction de l'unité, les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche

**11h00-11h30 :** pause

**11h30-11h45 :** Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

**11h45-12h45 :** pause déjeuner

**12h45-13h30 :** huis clos avec les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction de l'unité

**13h30-14h00 :** huis clos avec les doctorants et les postdoctorants de l'unité

**14h00-14h30 :** huis clos final avec la direction de l'unité

**14h30-15h30 :** huis clos final du comité

### POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Aucun



## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

